## Avez-vous besoin d’aide dans le cadre de la Commission d’enquête royale sur le handicap (Disability Royal Commission)?

## La Commission d’enquête royale sur

## le handicap

La Commission d’enquête royale sur le handicap va se dérouler sur trois ans, jusqu’en 2022. Elle va examiner ce qu’il est possible de faire pour éviter que les personnes en situations de handicap soient victimes de violence, d’abus, de négligence et d’exploitation.

Des aides gratuites et indépendantes sont désormais à votre disposition. Elles sont financées par le gouvernement australien.

## Accompagnement psychologique de Blue Knot Foundation

L’accompagnement psychologique concerne les personnes en situation de handicap, leurs familles et aidants, et toute personne concernée par la Commission d’enquête royale sur le handicap.

Appelez le service national d’accompagnement et d’orientation (National Counselling and Referral Service) pour entrer en contact avec un professionnel chargé de l’accompagnement psychologique qui pourra vous aider à :

* discuter de vos sentiments et émotions dans un environnement sûr et confidentiel ;
* résoudre un problème ou une question ;
* décider si vous souhaitez raconter votre version des faits à la Commission d’enquête royale sur le handicap ;
* trouver d’autres aides utiles auxquelles vous avez accès.

Appelez le **1800 421 468** ou consultez [dss.gov.au/disability-royal-commission-support](https://dss.gov.au/disability-royal-commission-support)

Si vous subissez actuellement une forme de violence ou d’abus, ou si vous êtes inquiet pour votre sécurité, appelez la police au **000**.

## Aide à la défense de vos droits dans le cadre du programme national de sensibilisation au handicap (National Disability Advocacy Program)

Les personnes en situations de handicap (ou les membres de leur famille ou leurs aidants agissant en leur nom) peuvent être accompagnées par un défenseur qui les aidera à protéger leurs droits et à comprendre comment communiquer avec la Commission d’enquête royale sur le handicap.

Le défenseur pourra vous aider à comprendre comment raconter votre version des faits, résoudre des problèmes, trouver des aides pour mieux communiquer, ou accéder à des services juridiques ou financiers. Les défenseurs ne prennent pas de décisions pour vous ; ils ne vous disent pas non plus quoi faire.

## Accessibilité

Vous pourrez trouver plus d’informations sur les aides disponibles dans des formats accessibles, par exemple Easy Read (lecture facile), Auslan, ainsi que des documents traduits sur notre site : [dss.gov.au/disability-royal-commission-support](https://dss.gov.au/disability-royal-commission-support)

Les personnes sourdes, malentendantes ou qui ont un défaut d’élocution peuvent nous contacter par l’intermédiaire du service national de relais (National Relay Service, NRS). Appeler le **133 677**.

Si vous avez besoin d’aide dans une autre langue, vous pouvez utiliser gratuitement le service de traduction et d’interprétation (Translating and Interpreting Service, TIS National) en :

* appelant le service national d’accompagnement et d’orientation (National Counselling and Referral Service) au **1800 421 468** et en demandant un interprète ; le conseiller prendra alors les dispositions nécessaires ; ou
* en appelant TIS au **131 450** et en demandant à être mis en contact avec le National Counselling and Referral Service au **1800 421 468**.

## Comment trouver des informations sur les aides disponibles

Contactez le service d’accompagnement et d’orientation national (National Counselling and Referral Service) pour tout accompagnement psychologique ou pour être mis en contact avec un autre service d’accompagnement.

Appelez le **1800 421 468** ou le **02 6146 1468** entre 9 heures et 18 heures dans la semaine ou entre 9 heures et 17 heures le week-end, AEDT (Australian Eastern Daylight Time).

Vous pouvez également trouver les coordonnées de services d’accompagnement sur notre site web :  
[dss.gov.au/disability-royal-commission-support](https://dss.gov.au/disability-royal-commission-support)

## Les services d’accompagnement sont là pour vous aider.

National Disability Advocacy Program

Blue Knot Foundation

Australian Government